

# Le Trait d'Union



NATIONS UNIES  
BENIN  
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS OCTOBRE-DECEMBRE 2020



Mise en œuvre des



# DD au Bénin

et la célébration du 75<sup>ème</sup> anniversaire

# des Nations Unies

# SOMMAIRE

## Editorial

### Gros Plan

Célébration du 75ème anniversaire des Nations Unies au Bénin : Façonnons notre avenir ensemble !	3
Grâce au transfert monétaire du projet « FAABA-COVID », Fassilath, 14 ans, retourne à l'école	4-5
	6-7

### Vie des Agences

Lancement du Rapport sur le développement humain 2020 au Bénin	8-9
Semaine Mondiale pour un bon usage des antimicrobiens au Bénin	10-12
Interview : Dr Dèhoumon Louis KOUKPEMEDJI, Directeur général de la Société béninoise d'approvisionnement en produits de santé (SoBAPS SA)	13
Des fournitures scolaires à 214.071 enfants dont 133.615 filles pour une inscription massive des enfants et de leur maintien à l'école.	14-15
Edition 2020 «16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes »	16-18
Célébration de la Journée Mondiale de lutte contre le SIDA (JMS) édition 2020	19-20
ONUSIDA et ses co-sponsors en appui au jeu concours VIH examen rouge	21-22

### Actualité

Covid- 19 : L'engagement des volontaires au cœur de la riposte à la pandémie en milieu défavorisé	23-24
Plus de 45,000 paires de chaussures offertes aux collégiennes et lycéennes du Bénin pour soutenir l'éducation des filles	26-27
Djibril Mama Cissé, Préfet du Département du Borgou : Un champion de la lutte contre le mariage des enfants	28-29

### Actualité

Monsieur Aouale MOHAMED ABCHIR, nouveau Représentant Résident du PNUD au Bénin	30
Fin de mission de Monsieur Siaka Coulibaly Coordonnateur Résident du système des Nations Unies au Bénin	31

#### Directeur de publication :

**Dr Claudes Kamenga**  
Coordonnateur Résident a.i

#### Coordonnateur du comité de rédaction :

**Margarete Molnar**

#### Comité de rédaction :

Bureau du Coordonnateur  
Résident :

**Aristide Djossou**  
**Yézaël Adoukonou**  
FAO  
**Maurice Ahounou**

OMS  
**François Agossou**

PNUD

**Elsie Assogba**  
**Roger Attemba**

UNESCO  
**Corinne Moussa-Vignissy**

UNFPA  
**Frankèle Zossoungbo**

UNICEF

**Hippolyte Djiwan**  
**Marion Desmurger**

PAM  
**Makeba Tchibozo**

ONUSIDA  
**Dr Yasmine Ibrahim**



# Editorial

Chères lectrices/Chers lecteurs,

En 1945, suite aux ravages de la deuxième guerre mondiale, les peuples du monde ont consacré dans un document à valeur universelle leur aspiration à libérer à jamais l'humanité des fléaux de la guerre, de l'oppression et de la misère. Cette charte, qui a marqué l'avènement de l'Organisation des Nations Unies guide depuis lors, sa mission à renforcer les actions dans les domaines de la paix, de la sécurité, du développement durable et des droits humains.

En 75 ans, l'ONU, à travers ses institutions spécialisées, a reçu douze prix Nobel de la paix, dont le dernier accordé récemment au Programme Alimentaire Mondial. Ces distinctions constituent pour nous, employés des Nations Unies, la reconnaissance de la valeur de l'Organisation que nous servons et la pertinence de notre travail. Elles représentent une source de motivation à œuvrer pour le renforcement de la paix et à veiller à ne laisser personne de côté.

Cette célébration se tient dans un contexte particulier. Depuis plusieurs mois, la pandémie de la COVID-19 affecte la vie de millions de gens à travers le monde. Aucun pays n'est épargné des conséquences humaines comme socioéconomiques de cette crise sanitaire sans précédent.

Cette situation montre une fois encore l'importance du multilatéralisme et la nécessité de renforcer la solidarité entre les nations. La coopération internationale a été et reste un rempart incontestable pour faire face aux défis de notre monde. Elle est primordiale pour la mise en place de solutions durables face à la pandémie de la COVID 19. Comme le souligne le Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Antonio Guterres, dans son message à l'occasion des 75 ans de l'Organisation : « *un travail de collaboration remarquable au niveau mondial est en cours afin de mettre au point un vaccin contre le COVID-19 qui soit à la fois sûr, abordable et accessible à tous* ».

C'est ce même élan de mobilisation et de solidarité collective qui doit être renforcé afin de permettre à l'humanité de se relever de cette crise et poursuivre les progrès accomplis jusqu'ici pour protéger les droits humains, atteindre la neutralité carbone et mettre fin aux souffrances humaines causées par la pauvreté, les inégalités, la faim et la haine.



**Claudes Kamenga,**  
Coordonnateur Résident a.i.

Je voudrais ainsi réitérer ici l'engagement des Nations Unies à renforcer ses actions au Bénin pour accompagner le Gouvernement dans sa réponse face à la COVID-19, afin de préserver les principaux acquis enregistrés ces dernières années dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, et de l'accès à l'eau potable.

La célébration des 75 ans constitue pour notre Organisation une opportunité pour se projeter dans le futur. En Janvier 2020, le Secrétaire Général a initié une consultation mondiale en ligne pour permettre au public de définir les priorités sur lesquelles les Nations Unies doivent agir dans les dix prochaines années.

Plus de dix milles béninoises et béninois ont répondu à l'appel, identifiant quatre priorités phares sur lesquelles l'appui des Nations Unies est attendu, à savoir : l'accès aux soins de santé pour tous ; le renforcement de l'éducation ; la promotion de la jeunesse ; et la mise en place de mesures efficaces contre les inégalités.

Nous veillerons à ce que ces aspirations soient reflétées et prioritisées dans les actions mises en œuvre par les Nations Unies pour accompagner le Gouvernement dans la réalisation des ODD.

Notre mission est plus importante que jamais. Nous nous devons donc de travailler ensemble, avec nos partenaires, les Etats membres et les communautés, pour qu'au Bénin, chaque enfant, chaque jeune, chaque femme, chaque homme en situation de précarité ou de vulnérabilité puisse jouir de ses droits et vivre en sécurité, avec dignité.



Célébration du 75ème anniversaire des Nations Unies au Bénin :

## Façonnons notre avenir ensemble !



Le 75ème anniversaire de l'Organisation des Nations Unies a été célébré au Bénin le 23 Octobre 2020 au Centre Canal Olympia de Cotonou. Les manifestations présidées par Aurélien Agbénonci, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, son homologue Gaston Dossouhoui, Ministre en charge de l'Agriculture et le Dr Claudes Kamenga, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies par intérim, ont été marquées par la projection d'un film documentaire montrant les réalisations des Nations Unies au Bénin depuis les indépendances.

Ce film documentaire de 28 minutes retrace les résultats phares obtenus de la coopération entre les Nations Unies et le Bénin qui sont toujours visibles sur le terrain. Il met par ailleurs, l'accent sur les réalisations du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSCDF).

« Le film que nous venons de voir m'a profondément interpellé et nous rappelle qu'il y a encore des urgences et du travail à faire. Nous devons faire encore plus, gouvernement et partenaires », a déclaré M. Agbénonci, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.

« Je salue les Nations Unies pour le travail fait depuis des décennies au profit du développement. Au nom du Chef de l'Etat et du Gouvernement, je les félicite pour la distinction au Prix Nobel de la Paix, obtenue par le Programme Alimentaire Mondial » a souligné M. Aurélien AGBENONCI, avant de réitérer l'engagement du Bénin au multilatéralisme qui est la « voie idéale pour le développement » a-t-il précisé.

La célébration des 75ans des Nations Unies intervient dans une période difficile de la pandémie de la COVID-19 a fait savoir Dr Claudes Kamenga, avant de rappeler le rôle des Nations Unie dans la lutte contre cette pandémie. Il a évoqué par la même occasion le rôle important que joue les Nations Unies dans le Monde à travers ses institutions spécialisées. C'est d'ailleurs, toutes ces actions au profit de la Paix et du Développement qui ont permis aux Nations Unies de recevoir douze prix Nobel de la paix en ses 75 ans d'existence.



**S.E.M. Aurélien Agbénonci, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération** délivrant son message



**Dr Claudes Kamenga, Coordonnateur Résident a.i délivrant son message à la JNU**

La célébration des 75 ans de l'ONU constitue une opportunité pour l'organisation de se projeter dans le futur. C'est dans ce sens que le Secrétaire Général António Guterres, a lancé depuis Janvier 2020, un vaste débat inclusif à l'échelle planétaire sur le rôle de la coopération mondiale dans la construction de l'avenir que nous voulons. Ainsi tout au long de l'année 2020, l'ONU a donné librement la parole à tout le monde de divers horizons pour exprimer leurs aspirations pour l'avenir du monde.

Au Bénin, répondant à l'appel lancé par le Secrétaire Général de l'ONU, plus de douze mille jeunes se sont exprimés pour définir les priorités sur lesquelles les Nations Unies doivent agir dans les dix prochaines années. Ces priorités, sur lesquelles les Nations Unies

sont attendus sont : l'accès aux soins de santé pour tous ; le renforcement de l'éducation ; la promotion de la jeunesse ; et la mise en place de mesures efficaces contre les inégalités.

« Nous veillerons à ce que ces aspirations soient reflétées et priorisées dans les actions mises en œuvre par les Nations Unies pour accompagner le Gouvernement dans la réalisation des ODD afin de « ne laisser personne de côté » a renchéri Dr Claudes Kamenga.

Les cérémonies commémoratives des 75 ans des Nations Unies au Bénin se sont déroulées, dans le strict respect des gestes barrières à la COVID-19, en présence des cadres du Gouvernement, du Corps diplomatique, des Chefs d'agences du système des Nations Unies au Bénin, des Représentants des institutions internationales et de diverses organisations non gouvernementales et de la société civile.



**Photo de famille entre le système des Nations Unies et les membres du Gouvernement**



**Vue partielle de la salle de projection**



# Grâce au transfert monétaire du projet « FAABA-COVID », Fassilath, 14 ans, retourne à l'école

**Un projet visant l'allègement de la pauvreté des ménages, le recul du mariage des enfants et le maintien des filles dans le système scolaire est lancé par le Gouvernement avec le soutien de l'UNICEF. A la faveur de ce projet, une jeune adolescente retourne en classe après avoir perdu espoir.**



**Fassilath Gouda : « Je m'engage à réussir brillamment mes études »**

Depuis qu'elle est en sixième, elle parcourt chaque weekend 16 kilomètres à pied pour retrouver son village natal. Objectif : récupérer les vivres qui vont servir à la nourrir jusqu'à la fin de la semaine suivante auprès de son père. Mais parfois, il lui arrive de faire le chemin retour sans ramener aucun vivre.

Cette année, Fassilath est en classe de troisième. Mais elle a dû commencer l'école avec plusieurs semaines de retard. Son père n'a pas pu réunir les fonds nécessaires pour lui payer ses fournitures scolaires.

*« J'ai dû vendre ma seule moto qui me permet de me déplacer et de faire mes courses pour payer les frais de scolarité et les fournitures à ma fille et lui permettre d'aller à l'école »* raconte son père.

*« Les années antérieures, » poursuit-il, « je recevais des commandes payées à l'avance de mes clients en début de chaque saison agricole, ce qui me permettait de faire face aux exigences scolaires de ma fille et de ma famille. Depuis que la maladie de la COVID-19 est apparue, les choses ont changé. La situation s'est empirée, il n'y a plus de commandes par anticipation ».*

Alors que les élèves avaient retrouvé le chemin de l'école depuis le 28 septembre 2020, Fassilath avait perdu l'espoir de retourner à l'école.

Mais bientôt, une nouvelle allait raviver son sourire. Lors d'un échange avec le Directeur de l'école primaire public de Banikani, son père a été informé du projet « FAABA-COVID », initié par le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance avec l'appui de l'UNICEF et de l'Ambassade des Pays Bas et mis en œuvre par l'ONG CARE pour soutenir les parents de filles âgés de 9 à 15 ans face aux difficultés économiques subvenues à cause de la pandémie de la COVID-19.

Aussitôt, sur instruction de son père et suivi de ce dernier, Fassilath s'est empressée de se rendre à son collège, situé à Angaradébou pour être recensée et bénéficier du projet, à l'instar de nombreuses autres filles issues de familles en situation de précarité et dont la scolarité était menacée.

Avec la promesse ferme de recevoir la somme de quinze mille francs CFA (15.000), montant attribué à chacune des filles ciblées par le projet, Fassilath pouvait



ainsi retourner chez elle le cœur léger pour annoncer la bonne nouvelle à sa famille.

« Grâce à l'aide du directeur et d'un professeur du collège et des équipes de l'ONG CARE, elle a repris les cours, » explique Bakari Chitou, superviseur local en charge du projet FAABA-COVID au niveau communautaire dans les 10 arrondissements de Kandi.

Au Bénin, de nombreuses filles sont encore contraintes au mariage avant l'âge légal. Trois filles sur dix sont mariées avant l'âge de 18 ans et une sur dix avant d'avoir 15 ans. Les communes de Tchaourou et Kandi, d'où vient Fassilath, recensent le plus haut taux de mariage d'enfant et de décrochage scolaire des filles au niveau national.

Le projet FAABA-COVID, qui signifie « entraide » et « solidarité » dans les langues locales du Nord du Bénin, vise ainsi à apporter une aide aux parents et tuteurs de filles qui, face aux difficultés économiques actuelles, seraient enclin à recourir à des stratégies d'adaptation négatives, dont le retrait des filles de l'école et leur mariage précoce.

Il a pour objectif de mettre fin aux mariages des enfants à travers l'allègement de la pauvreté des ménages, le recul des normes sociales néfastes qui perpétuent le mariage des enfants et le maintien des filles à l'école.

« Je m'engage à réussir brillamment mes études » s'exclame Fassilath, avec l'espoir de continuer à aller de l'avant dans sa formation.

« FAABA COVID est comme une manne tombée du ciel, » confie son père. « Je promets de suivre ma fille et de la soutenir, pour remercier les donateurs qui ont bien voulu aider les familles à maintenir leurs filles à l'école. Il s'en fallait de peu pour que Fassilath abandonne l'école cette année, » conclut-il.

Comme Fassilath, 26,000 filles âgées de 9 à 15 ans scolarisées dans les écoles primaires et secondaires des communes de Kandi et de Tchaourou et de 12 à 15 ans dans certains collèges des communes de Cotonou, Allada, Aguégoués, Porto-Novo, So-Ava et Sèmè-Podji recevront 15,000 FCFA d'ici à fin Décembre 2020.



©UNICEF/BENIN-2020/Victor Tossa



Fassilath Gouda de retour à l'école grâce au projet FAABA COOVID



# Lancement du Rapport sur le développement humain 2020 au Bénin



De gauche à droite : le Représentant Résident du PNUD au Bénin, M. Aouale Mohamed Abchir, le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement, M. Abdoulaye Bio Tchane, la Coordonnatrice Résidente a.i. du SNU au Bénin, Mme Barbara Laurenceau lors du lancement du rapport

La pandémie de COVID-19 est la crise la plus récente à laquelle le monde est confronté, mais à moins que les êtres humains ne relâchent leur emprise sur la nature, ce ne sera pas la dernière, selon un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui propose un nouvel indice expérimental du progrès humain qui tient compte des émissions de dioxyde de carbone et de l'empreinte matérielle des pays.

Le Rapport sur le développement humain 2020, intitulé «*La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène*», lancé le 21 décembre 2020 à Cotonou par le Ministre d'État chargé du Plan et du Développement, M. Abdoulaye Bio Tchane et le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), M. Aouale Mohamed Abchir présente un choix difficile pour les dirigeants mondiaux : prendre des mesures audacieuses pour réduire l'immense pression exercée sur l'environnement et le monde naturel, faute de quoi les progrès de l'humanité seront ralentis.

L'Indice de Développement Humain (IDH) du Bénin pour 2019 s'établit à 0,545, ce qui place le pays à la 158<sup>ème</sup> position sur 189 pays et territoires. L'IDH est une mesure sommaire des progrès moyens dans les dimensions essentielles du développement humain à savoir : une vie longue et en bonne santé, l'accès à la connaissance et un niveau de vie décent. Le Bénin a progressé de cinq (5) places dans le classement mondial ; il devient 1<sup>er</sup> en termes de développement humain

au sein de l'espace UEMOA et 3<sup>ème</sup> dans l'espace des 14 pays de la CEDEAO derrière le Cap Vert et le Ghana. Le Bénin enregistre des progrès en particulier dans les domaines de la santé et des revenus, les taux de croissance économique moyens sont supérieurs à 6% ces dernières années.

Entre 1990 et 2019, l'IDH du Bénin a progressé de 0,364 à 0,545, soit une hausse de 49,7%. Sur la même période, l'espérance de vie à la naissance au Bénin a augmenté de 8 années, la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 2,2 années et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 7,3 années. Toutefois, des efforts restent à faire pour réduire le taux de pauvreté multidimensionnelle de façon globale.

“J'ai foi que ce rapport contribuera à stimuler un débat public de haut niveau au Bénin sur l'urgence de régler les difficultés qui entravent le développement humain pour tous en lien avec la sauvegarde de notre planète commune”, a affirmé M. Aouale Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD au Bénin.

Le rapport soutient qu'au moment où les peuples et la planète entrent dans une toute nouvelle époque géologique nommée l'Anthropocène, ou l'ère des êtres humains, il est temps pour tous les pays de repenser leur chemin vers le progrès en tenant pleinement compte des pressions dangereuses que les êtres humains exercent sur la planète tout en éliminant les déséquilibres flagrants de pouvoir et d'opportunités qui empêchent le changement.



Pour illustrer ce point, l'édition du 30e anniversaire du Rapport sur le développement humain, « *La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène* », propose un nouveau point de vue expérimental dans son Indice annuel de développement humain (IDH).

En ajustant l'IDH, qui mesure la santé, l'éducation et le niveau de vie d'un pays, avec l'inclusion de deux autres éléments, à savoir les émissions de dioxyde de carbone d'un pays et son empreinte matérielle, l'indice montre comment la situation globale du développement mondial pourrait changer si le bien-être des êtres humains et l'allègement des pressions exercées sur la planète étaient tous deux au cœur de la définition du progrès de l'humanité.

L'IDH ajusté aux pressions planétaires — ou IDHP —, fait ressortir une nouvelle vision du monde, proposant une évaluation moins optimiste, mais plus claire du progrès humain. Par exemple, plus de 50 pays quittent le groupe à très haut développement humain, en raison de leur dépendance aux combustibles fossiles et de leur empreinte matérielle.

Selon le rapport, la prochaine étape critique du développement humain exigera que l'on travaille avec et non contre la nature, tout en transformant les normes sociales, les valeurs ainsi que les mesures d'incitation gouvernementales et financières.

Par exemple, de nouvelles estimations prévoient que d'ici 2100, les pays les plus pauvres du monde pourraient connaître jusqu'à 100 jours supplémentaires par an de conditions météorologiques extrêmes en raison du changement climatique — un chiffre qui pourrait être réduit de moitié si l'Accord de Paris sur le changement climatique est pleinement mis en oeuvre.

Le reboisement et une meilleure prise en charge des forêts pourraient à eux seuls représenter environ un quart des mesures que nous devons adopter avant

2030 pour empêcher le réchauffement climatique d'atteindre deux degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels.

En tenant compte des inégalités au niveau des trois dimensions du développement humain (une vie longue et en bonne santé, l'accès à la connaissance et un niveau de vie décent), l'IDH du Bénin descend à 0.343, soit une perte de 37.1 %. Le coefficient d'inégalité humaine pour le Bénin est égal à 36,9%.

En ce qui concerne l'Indice d'Inégalité de Genre (IIG) mesuré à travers les dimensions de la santé procréative, l'autonomisation et l'activité économique, le Bénin est placé au 148ème rang sur 162 pays avec un IIG de 0.612. A à peine 7% des sièges parlementaires sont occupés par des femmes et 18,3% des femmes adultes ont atteint un niveau d'éducation secondaire contre 33,9% des hommes.

Grâce aux efforts fournis, la mortalité maternelle s'est améliorée entre 1990 et 2019. Sur 100 000 naissances vivantes, 397 femmes décèdent de causes liées à la grossesse et le taux de fécondité chez les adolescentes est de 86,1 naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans. Le taux d'activité des femmes est de 68,8% contre 73 % pour les hommes.

« *Je vous rassure que les politiques mises en œuvre par le Gouvernement sont et seront en phase avec les recommandations du rapport. Je veux à cette étape de mon intervention me réjouir que le rapport ait examiné en profondeur la problématique des changements climatiques et du réchauffement de la planète. Le Gouvernement béninois prend à cœur, les analyses de ce rapport car le Bénin est touché directement par les problèmes climatiques. Les effets des inondations sont chaque année mortelle* », a indiqué M. Abdoulaye Bio Tchané, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement.



Vue partielle des participants au lancement du rapport



## Semaine Mondiale pour un bon usage des antimicrobiens au Bénin

### Les acteurs de la santé humaine, animale et environnementale appellent à un changement de comportement et une utilisation rationnelle des antibiotiques



**Dr Petas AKOGBETO, Directeur de cabinet du Ministère de la Santé lors du lancement officiel de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens au Bénin**

Les mauvaises pratiques en matière de prescription médicale ainsi que l'observance du traitement par les patients y contribuent également.

#### **Une approche « One Health » ou « Une Seule Santé » pour renforcer la collaboration multisectorielle**

Dans une démarche systémique et intégrée dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, il est nécessaire d'adopter une approche de santé unique « One Health » ou « Une seule Santé » qui unit les efforts conjoints des secteurs de la santé humaine et de la santé animale pour établir un changement de paradigme dans l'utilisation des antimicrobiens.

L'approche « One Health » résulte d'un accord tripartite OMS-FAO-OIE [l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Organisation Mondiale de la Santé Animale et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture]. C'est dans cette optique que la Semaine Mondiale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens a été instituée. En mai 2015, à la Soixante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé, un plan d'action mondial a été adopté pour combattre le problème grandissant de la résistance aux antibiotiques et aux autres médicaments antimicrobiens. L'un des principaux objectifs de ce plan est de faire mieux connaître et mieux comprendre la résistance aux antimicrobiens grâce à une action efficace de communication, d'éducation et de formation.

#### **Un engagement fort du Ministère de la Santé et des acteurs de la santé pour une sensibilisation au Bénin**

Au niveau national, le Ministère de la Santé, le bureau de la représentation de l'OMS et les acteurs issus des secteurs de la santé humaine, animale et végétale se sont mobilisés pour sept (07) jours de sensibilisation du public sur la question. Lors du lancement officiel, Petas AKOGBETO, directeur de cabinet du Ministère de la Santé, a rappelé que les manifestations marquant la 6ème Semaine Mondiale pour un bon usage des anti-microbiens au Bénin, visent l'élimination des mauvaises pratiques des professionnels de la santé et de la population en général afin de freiner la résistance aux antimicrobiens. « *Au Bénin, les manifestations organisées dans le cadre de cette célébration visent à mieux faire connaître le problème de la résistance aux antibiotiques ainsi que ses conséquences et à sensibiliser davantage sur les bonnes pratiques ; ceci grâce à une communication et une éducation efficaces* » a déclaré M.

La 6ème édition de la Semaine Mondiale pour un bon usage des antimicrobiens a été célébrée du 18 au 24 Novembre 2020. Cette année, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a retenu le thème « *Unis pour préserver les antimicrobiens* » assorti du slogan « *Antimicrobiens : manipuler avec précaution* ». Ces sept jours d'actions contre la Résistance aux Antimicrobiens (RAM), ne sont pas passés inaperçus au Bénin. Des actions de sensibilisation des populations béninoises sur le problème de la résistance aux antibiotiques ont été organisées dans trois (03) départements administratifs : Atacora, Borgou et Mono.

Dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19, la Semaine Mondiale pour un bon usage des antimicrobiens, il est apparu primordial pour l'OMS, de sensibiliser les populations contre la consommation abusive d'antibiotiques qui pourrait conduire à une émergence et à une propagation accélérée de la résistance aux antimicrobiens.

En effet, la résistance aux antimicrobiens survient lorsque les bactéries, les virus, les champignons et les parasites résistent aux effets des médicaments. De ce fait, les infections courantes deviennent plus difficiles à traiter et le risque de propagation des maladies, de forme grave des infections et de décès augmente. De multiples facteurs, parmi lesquels, l'usage excessif ou abusif d'antimicrobiens chez l'être humain, pour le bétail et les plantes est le principal moteur du développement d'infections pharmaco-résistantes.



Photo de groupe des acteurs de la santé à la journée de réflexion sur la lutte contre la résistance aux antimicrobiens

AKOGBETO au nom du Ministre de la Santé, Pr Benjamin HOUNKPATIN. Le directeur de cabinet a également interpellé les professionnels de la santé et invité à l'action, les populations sur l'usage rationnel des antimicrobiens. « *J'appelle chaque citoyen à ne prendre, ni interrompre un traitement à base d'antimicrobiens que sur avis médical* », a-t-il conseillé.

### Les conséquences de l'usage abusif sur la santé humaine, animale et végétale au cœur des débats dans l'Atacora

La Semaine Mondiale pour un bon usage des antimicrobiens a été également lancée dans le département de l'Atacora plus précisément à Natitingou en présence de plusieurs personnalités et de nombreux acteurs de la santé humaine, animale et végétale dont le secrétaire général du département de l'Atacora, Abdoulaye Affo représentant le préfet; le directeur départemental de la Santé Dr Jacob Namboni, le directeur départemental de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Eliab Biaou, ainsi que le médecin coordonnateur du Conseil départemental de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose, le paludisme, les hépatites, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies (CDLS-TP).

Eliab Biaou a donné un aperçu de ce qui se passe dans le secteur agricole où il est fait usage de produits phytopharmaceutiques frelatés. On retiendra que l'usage répété et abusif de ces produits non homologués par les textes en vigueur n'est pas sans conséquences : « *Nous avons dans ce cadre, recensé récemment un cas d'apparition d'un ravageur de grains, le *Trogoderma granarium* qui a développé des résistances suite à l'utilisation de produits sous dosés achetés dans l'informel et dont les principes actifs ne*

*sont pas ceux recommandés. Le ravageur a pris le temps de s'accommoder et de résister. Il ne laisse rien sur son passage* ».

Dans le domaine de l'élevage, Eliab Biaou a souligné les pratiques peu recommandables de certains éleveurs qui, eux-mêmes, administrent des traitements à leurs animaux comme bon leur semble, ce qui n'est pas sans danger pour les consommateurs. « *Les résidus des produits se retrouvent dans la viande et finissent dans nos plats* ». Concernant le secteur de la production végétale, le directeur départemental de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a indexé la pratique d'associations de culture contre-nature : « *Dans la Pendjari notamment, nous avons noté des associations gombo-coton, haricot-coton... L'opérateur traite le gombo ou le haricot au même titre que le cotonnier... Le produit se retrouve dans le plat puis le ventre et d'année en année, se stocke à l'intérieur de l'organisme* ». Saluant la pertinence de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens, le Directeur Départemental de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du département de l'Atacora a estimé nécessaire, une sensibilisation continue, et rassuré de l'engagement de son secteur à poursuivre la lutte contre les mauvaises pratiques.

### Les acteurs des secteurs de la santé humaine, animale, végétale et environnementale du Borgou appellent à un changement de comportement

Dans le département du Borgou, les acteurs des secteurs de la santé humaine, animale, végétale et environnementale et des représentants de l'Association des producteurs et éleveurs et des médecins biologistes se sont réunis pour une journée de réflexion sur la résistance aux antimicrobiens (RAM)



ainsi que des séances de sensibilisation et campagne d'information à travers des groupes cibles, des émissions de sensibilisation en français et en langues locales via les radios locales de Parakou.

Dr Tokpanou Koudjo, médecin-infectiologue, Coordonnateur du CNLST-TP dans le département du Borgou et le chef de l'équipe des points focaux de l'événement et les différents acteurs ont sensibilisé la population sur les menaces de la résistance antimicrobienne sur leur santé pour une prise de conscience sur les mauvaises pratiques qui consistent en l'automédication, ou sur l'utilisation des médicaments qui leur sont prescrits par les médecins. Conscient de la situation, le préfet du Borgou Djibril Mama Cissé a invité tous les acteurs impliqués dans ce combat à travailler en synergie pour promouvoir un usage raisonné des antimicrobiens et d'en assurer l'efficacité sur les générations futures.

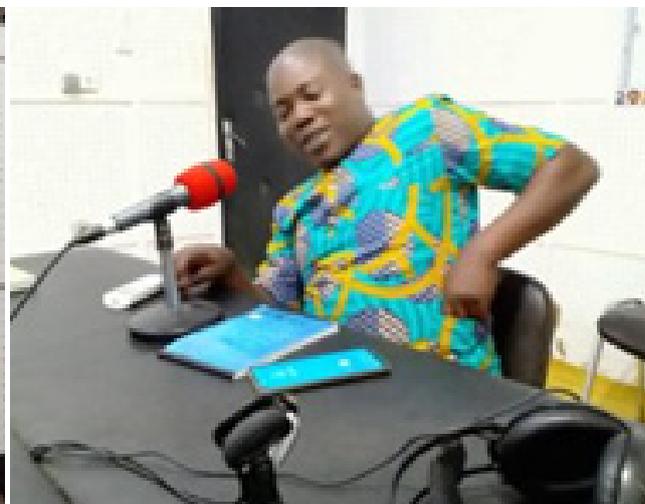
L'usage abusif des antibiotiques est une menace pour la santé. « Si rien n'est fait, nous courons un grand danger si les gens sont malades et qu'on n'a pas de médicaments pour pouvoir les prendre en charge du fait du mauvais usage des antimicrobiens (antibiotiques, antiviraux, antifongiques et antiparasitaires), qui en principe, sont des armes essentielles pour lutter contre les maladies chez l'être humain, les animaux et les plantes », alerte le médecin-infectiologue, Dr Tokpanou Koudjo. L'exemple de la chloroquine illustre bien la situation même s'il ne s'agit pas d'un antibiotique. Ce médicament qu'on utilisait avant pour traiter le palu à un moment donné ne répondait pas du fait de la résistance.

## Les radios communautaires mises à contribution dans le Département du Mono pour sensibiliser les populations contre l'usage abusif des antibiotiques

Dans le département du Mono, les actions de sensibilisations ont été marquées essentiellement

par des émissions radiophoniques en français et dans plusieurs langues locales, des séances d'information, de présentation de sensibilisation sur le « bon usage des antibiotiques ». Telles sont, entre autres, les activités organisées dans le département du Mono relayées par des émissions interactives. Ainsi, Dr Alotchéhou Hounnou, Chef du service Médecine au CHD Mono/Couffo et son équipe notamment Dr Daniel Kogo, Médecin et Dr Daniel Agossou Aballo, Spécialiste en production végétale, Chef de la division Réglementation et contrôle des végétaux et produits végétaux à la DDAEP-Mono et M. Taclome Kossi Marcel, Surveillant du service de cardiologie au CHD Mono/Couffo se sont mobilisés pour animer des émissions radiophoniques interactives afin d'informer, de sensibiliser, d'expliquer et de promouvoir le bon usage des antimicrobiens.

Soulignant la pertinence de cette campagne, soutenue par l'OMS Bénin, Dr Hounnou a précisé que la résistance aux antibiotiques a rendu les infections plus difficiles à traiter et entraîne d'importants dommages aux patients, notamment une prolongation de la durée d'hospitalisation, une augmentation de la charge financière et psychosociale de la maladie pour les familles et la société ainsi qu'une hausse de la mortalité globale. « Avant pour traiter une toux, il faut 10 jours de traitements d'amoxicilline ce qui faisait 5.000 FCFA. Aujourd'hui, pour traiter la même infection, il faut un autre produit qui coûte plus de 13.000 FCFA », indique Dr Hounnou pour qui, l'enjeu de cette semaine de sensibilisation est d'amener à une prise de conscience individuelle et collective pour une utilisation rationnelle des antibiotiques. « Des dispositions sont prises au niveau du département du Mono pour faire une campagne de sensibilisation bien réussie sur le bon usage des antimicrobiens », a rassuré Dr Alotchéhou Hounnou.



**Dr Alotchéhou Hounnou, Chef service Médecine au CHD Mono/Couffo et son équipe lors des émissions interactives**



## Interview

### Dr Dèhoumon Louis KOUKPEMEDJI, Directeur général de la Société béninoise d'approvisionnement en produits de santé (SoBAPS SA)



 **Dr Dèhoumon Louis KOUKPEMEDJI,**  
Directeur général SoBAPS SA

#### Qu'entend-t-on par l'appellation « antimicrobiens » ?

Les antimicrobiens constituent l'ensemble des médicaments tels que les antibiotiques, les antiviraux, les antifongiques et les antiparasitaires qui sont utilisés pour prévenir et traiter les infections aux microbes chez les êtres humains, les animaux ou les végétaux.

#### Qu'est-ce que la résistance aux antimicrobiens ?

La résistance aux antimicrobiens signifie qu'en cas d'infections aux microbes, les prescriptions d'antimicrobiens qui sont sensés combattre ses microbes se révèlent inefficaces d'où l'échec thérapeutique et la non guérison des patients. Cette situation survient essentiellement du fait de l'utilisation irrationnel des antibiotiques ou une utilisation mal ou non encadrée par le professionnel de santé ou encore une prescription abusive. Par ailleurs, l'automédication

ou le non-respect de la posologie et l'interruption du traitement par le patient est également responsable de la résistance aux antimicrobiens. Ainsi, en cas de résistance aux antimicrobiens, les antibiotiques et autres médicaments antimicrobiens perdent leur efficacité et les infections deviennent de plus en plus difficiles voire impossibles à traiter. Des cas de décès surviennent fréquemment.

#### Pourquoi une approche multisectorielle est-elle importante dans la lutte contre la Résistance aux Anti-microbiens ?

Une lutte efficace contre la résistance aux antimicrobiens y va de la responsabilité de l'ensemble des acteurs aussi bien des patients que des professionnels de la santé. Il est primordial de souligner c'est une problématique qui va au-delà de la santé humaine. Aujourd'hui les acteurs de la santé animale, végétale et environnementale sont également associés à de briser ce cercle vicieux que constitue la résistance aux antimicrobiens. En effet, ces mêmes antibiotiques sont utilisés pour le traitement des infections dans la santé vétérinaire.

De plus, les bactéries résistantes aux antibiotiques, comme celles résistantes aux autres biocides, contaminent l'environnement via les échanges à travers le déversement des eaux usées sans aucune règle de gestion appropriées ce qui entraîne une contamination de la biodiversité et de l'humain. L'organisme étant exposé, contaminé et sensibilisé aux antimicrobiens en développe une résistance. D'où la pertinence de l'approche prônée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dénommée « OneHealth » ou « Une Seule Santé ». Actuellement le Bénin bénéficie de l'appui technique et financier de l'OMS dans le cadre de l'élaboration d'un plan national d'action contre la RAM. Cette stratégie qui se veut inclusive et intégrée va mobiliser l'ensemble des acteurs de la santé humaine, animale et végétale, environnement ou cadre de vie.



## Des fournitures scolaires à 214.071 enfants dont 133.615 filles pour une inscription massive des enfants et de leur maintien à l'école.

**Pour une inscription massive des enfants et de leur maintien à l'école jusqu'à l'achèvement de l'année scolaire et du cursus primaire, le gouvernement du Bénin soutenu par l'UNICEF et les partenaires engagés dans le secteur de l'Education, a procédé le 15 septembre 2020 au lancement officiel de la campagne éducation couplée à la distribution des fournitures scolaires aux enfants.**



**Une élève recevant son kit de fournitures des mains de Salimane Karimou, Ministre des Enseignements Maternel et Primaire**

L'opération de distribution des fournitures a coûté plus d'un milliard cent quinze millions (1.115.000.000) de FCFA mobilisés pour le compte de cette rentrée scolaire par les partenaires engagés dans le secteur de l'Education.

Au total 214.071 enfants dont 100.943 filles des CI et CP inscrits dans les écoles primaires publiques ainsi que 32.672 filles des 6ième et 5ième inscrites dans les collèges des départements de l'Alibori, du Borgou et du Zou sont les bénéficiaires des fournitures scolaires gratuitement distribuées, sans aucune discrimination.

La distribution des fournitures scolaires est accompagnée d'actions de sensibilisation et de mobilisation des populations en faveur d'une inscription massive des enfants et de leur maintien

à l'école. Par ailleurs, des actions sont prises pour le suivi de leurs apprentissages par le personnel d'encadrement, les parents et les communautés.

Après avoir rappelé le caractère spécial de la distribution des fournitures dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19, Dr Claude Kamenga, Représentant de l'UNICEF au Bénin, intervenant en qualité de Chef de file des acteurs du secteur de l'éducation, a souligné « *qu'il convient d'accorder une attention particulière au maintien des conditions de respect des mesures barrières en classe et au niveau de l'école.* »

Pour Madame Véronique Tognifodé Mèwanou, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, « *La distribution des fournitures scolaires a une portée*



*sociale surtout lorsque les enfants les plus démunies en bénéficient. Cela témoigne de la manifestation de la solidarité nationale envers ces enfants et l'engagement d'offrir à chaque enfant du pays les mêmes chances de réussir dans la vie ».*

« La distribution des kits de fournitures scolaires vient corroborer les acquis des activités de la pré-rentrée 2020–2021 qui se sont déroulées dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 avec toutes les restrictions y relatives » a fait savoir Salimane Karimou, Ministre des Enseignements Maternel et Primaire avant de marteler que la nouvelle rentrée se fera dans les mêmes conditions.

A l'instar de l'édition de 2019 qui s'est déroulée dans la commune de Zakpota, celle de 2020 est le fruit du financement des partenaires engagés dans le secteur de l'Education notamment EDUCO, Plan International, Coopération Suisse, Partenariat Mondial pour l'Education, la Banque Mondiale et l'UNICEF. « Toutefois, pour aller à l'échelle, d'autres partenaires devront les années à venir, se joindre à cette initiative aux côtés du Gouvernement pour que la campagne soit véritablement nationale » a plaidé Dr Claudes Kamenga.



©UNICEFBENIN/Hippolyte Djivan



Une écolière ayant reçu son kit de fournitures scolaires



Edition 2020 «16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes »

## L'OMS s'engage contre les violences basées sur le Genre au Bénin



Le Système des Nations Unies au Bénin, dont le bureau de représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'est associé à la campagne internationale « 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes ». Pilotée par ONUFEMMES, cette initiative, qui est célébrée chaque 25 novembre, date de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et s'est achevée le 10 décembre, date de la Journée des droits de l'homme.

Placée sous le thème « Oranger le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez ! », la campagne de cette année intervient dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19. A cet effet, le Système des Nations Unies a lancé un vibrant appel à l'action afin de combler les manques en matière de financement, d'assurer la fourniture des services essentiels aux survivantes de violences pendant la crise de la COVID-19, de concentrer les efforts sur la prévention et de recueillir des données qui sont capables d'améliorer des services d'aide vitale aux femmes et aux filles.

Pour sa part, L'OMS préconise un renforcement des interventions multi-sectorielles afin de prévenir et d'éliminer la violence à l'égard des femmes. Nous croyons que Chaque femme et chaque fille mérite de vivre une vie exempte de violence. L'élimination de

la violence à l'égard des femmes lève des obstacles importants à leur autonomisation, leur permettant ainsi de devenir des pionnières, des innovatrices et des leaders dans leurs communautés. Ces actions exigent le dévouement des gouvernements, du secteur privé et de la société civile d'œuvrer en synergie pour la création d'un environnement favorable pour impact durable.

Au Bénin, des actes forts ont été posés par le gouvernement en faveur de la protection des femmes et des jeunes filles contre toutes formes de violences et d'abus. En effet, le Bénin a adopté la loi n°2002-07 portant Code des personnes et de la famille et d'une législation qui protègent les droits des femmes et des filles, alignées sur le droit international des Droits de l'Homme. Cette loi a été suivi par celle relative à la santé sexuelle et reproductive qui en son article 5 précise le droit à l'information et à l'éducation », et en son article 6 précise le droit à l'accès aux soins et aux services » du 03 mars 2003. En 2006, la loi relative à la répression du harcèlement sexuel et protection des victimes a été adoptée en République du Bénin. Des avancées majeures qui seront suivies par la loi n°2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes.



Le Gouvernement a également adopté dans son Programme d'Actions (2016-2021), des interventions pour favoriser l'autonomisation économique des femmes notamment l'appui à la formation des jeunes filles déscolarisées et mères dans l'ingénierie domestique et la mise en œuvre de l'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) sans oublier la relance de l'octroi des micro crédits aux plus pauvres constituant de bonnes perspectives pour le pays, dans le but de les mettre à l'abri des violences.

Cependant malgré l'amélioration du cadre juridique, des défis restent encore à relever en ce qui concerne la protection des femmes, des filles. En effet, 69% des femmes ont déjà subi des violences au moins une fois dans leur vie et plus de 35% des filles de moins de 15 ans sont victimes de mariages forcés et précoces. Par ailleurs, l'infanticide, l'excision et d'autres pratiques culturelles néfastes affectent leur droit au développement.

Une situation qui conforte le Système des Nations Unies dans sa lutte pour la protection des droits humains y compris celles des femmes. Ainsi diverses activités de sensibilisations ont été organisées dans le cadre l'édition 2020 de la campagne internationale « 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes ».

Pour marquer la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, célébrée chaque 25 Novembre, le Représentant Résident de l'OMS par intérim au Bénin, Dr Mamoudou Harouna DJINGAREY a participé à une l'exposition éphémère à la Place des Martyrs de Cotonou afin de réitérer l'engagement de l'OMS à la lutte contre les violences faites aux femmes dans le monde et plus particulièrement au Bénin. Un événement organisé par Médecins du Monde Bénin et le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance.



(De la gauche vers la droite) Dr Mamoudou Harouna DJINGAREY, Représentant Résident de l'OMS par intérim au Bénin et Madame Véronique TOGNIFODE MEWANOU, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance



Le Représentant Résident de l'OMS par intérim au Bénin, rendant hommage aux femmes victimes de violences et qui en ont perdu la vie au Bénin



**150 Paires de chaussures peintes en rouge ont été installées sur les escaliers de la place des Martyrs de Cotonou. Cette exposition intitulée « PRENDRE PART A L'ŒUVRE C'EST DEVENIR ACTEUR » fait référence à l'œuvre réalisée en 2009 par l'artiste mexicaine Elina Chauvet. Une œuvre qui se veut une interaction avec le public et en hommage aux femmes victimes de violences et à celles qui en ont perdu la vie.**



En effet, si les femmes victimes de violence courent un risque accru de décès et de traumatismes, elles sont aussi plus enclines à souffrir de problèmes de santé mentale, comme la dépression, les comportements auto-agressifs ou le suicide, et de troubles liés à la consommation d'alcool, ainsi que de problèmes de santé sexuelle et reproductive comme les grossesses non désirées, la naissance de bébés en insuffisance pondérale et les maladies sexuellement transmissibles. Des centaines d'acteurs de la société et des organismes et agences de coopération s'y sont également rendus afin d'inscrire un mot de sympathie et de solidarité vis-à-vis des femmes victimes de violences sexistes au Bénin.

Le lancement officiel de l'édition 2020 de la campagne l'initiative des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles au Bénin a eu lieu le 26 Novembre à So-Ava dans le département de l'Atlantique. Cette cérémonie a connu la participation des autorités gouvernementales et des acteurs de la société civile et du Système des Nations Unies (SNU) dont l'OMS représentée par Dr Ghislaine GLITHO ALINSATO, Conseillère, SRHR, chargée de la santé sexuelle et reproductive et droits connexes.

L'évènement a été également couplé à la 32ème édition de la Journée nationale des Affaires Sociales (JNAS) autour du thème : « Ensemble et unis pour mettre fin aux violences à l'égard de femmes et pour réduire

sensiblement la pauvreté des ménages » de même que la clôture au Bénin, de la « Campagne Tolérance Zéro » aux violences faites aux enfants et notamment le mariage des filles ».

Une occasion pour Madame Véronique TOGNIFODE MEWANOU, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance de saluer la détermination sur le plan national des différents acteurs qui œuvrent sans relâche pour mener des actions de protection sociale et de promotion des droits humains. Elle a également renouvelé la gratitude du Gouvernement béninois aux Partenaires Techniques et Financiers pour leur soutien constant et leur présence à nos côtés, dans la lutte contre les inégalités sociales.

Elle a également indiqué que les priorités dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes pour les prochaines années devront être axées sur le renforcement des capacités des acteurs pour une amplification des actions de prévention ainsi que sur l'amélioration et l'harmonisation de la réponse aux victimes des VBG.

« Le Gouvernement de son Excellence le Président Patrice TALON est déterminé non seulement à renforcer les mesures pour l'élimination de la pauvreté, mais également à faire progresser l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes en vue de donner un nouvel élan aux engagements pris par notre pays », a rassuré la Ministre, dans son discours.

Le 02 Décembre, le cluster de l'OMS-Bénin en charge de la santé reproductive et de la famille a participé à un débat virtuel sur les VBG avec l'ensemble du personnel du SNU. L'objectif étant d'une part de faire le point et de capitaliser les activités de sensibilisations réalisées par chaque agence des Nations Unies et de faciliter le partage d'expériences sur les interventions spécifiques au Bénin des agences sur la thématique des violences basées sur le genre.



# CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA (JMS) EDITION 2020



Allocution de la Directrice Pays ONUSIDA

Le 1er décembre 2020 marquait la trente-deuxième édition de la Journée Mondiale de lutte contre le Sida (JMS) célébrée cette année sous le thème de la « Solidarité Mondiale et Responsabilité partagée ».

Ce thème a été retenu du fait de l'avènement de la pandémie de COVID-19 qui a montré que personne n'est à l'abri d'une pandémie tant que tout le monde ne l'est pas. Cette pandémie a révélé une fois de plus les inégalités qui existent dans les sociétés, la nécessité de renforcer les systèmes de santé, les questions de stigmatisations/discriminations et de respect des droits humains ainsi que la prise en compte des inégalités de genre, autant d'aspects longtemps décriés dans la riposte au VIH.

Cette 32e édition a été célébrée au Bénin à la Maison des Jeunes d'Abomey à travers une cérémonie marquée par les allocutions respectives du Maire de la ville d'Abomey, du Préfet du département du Zou, de la Directrice Pays de l'ONUSIDA, du Président du Réseau Béninois des Associations de Personnes vivant avec le VIH (RéBAP+), du Secrétaire Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida, la Tuberculose, le Paludisme, les hépatites et les épidémies (CNLS-TP) et du Ministre de la Santé. Le Système des Nations Unies au Bénin, représenté par le bureau de la Coordination, l'OMS et l'UNICEF, ainsi que des représentants du corps diplomatique et organisations non gouvernementales

internationales intervenant dans la riposte au VIH/SIDA ont honoré de leur présence cette cérémonie qui s'est terminée par un dépistage de masse dans le strict respect des gestes barrières dans ce contexte de la COVID-19.

Outre ce lancement officiel, les autres activités marquant la célébration de cette 32e édition comprennent :

- la diffusion des productions vidéos des jeunes, sélectionnées à l'occasion du jeu-concours de la JMS 2019 sur le thème : «La lutte contre le VIH à l'ère du numérique» organisé par le CNLS-TP avec l'appui d'ONUSIDA ;
- la célébration dans les 12 départements portée par les Préfets avec : le lancement des manifestations au niveau départemental, l'organisation d'émissions sur les radios communautaires sur le thème de la JMS, les séances de sensibilisation, suivies de dépistage et de distribution de préservatifs à l'endroit des populations ;
- l'atelier de formation sur les Droits Humains et de mobilisation des Adolescents et Jeunes séropositifs au VIH pour leur implication dans la riposte contre les pandémies VIH/SIDA-



COVID19 et la lutte contre la stigmatisation ;

- la Semaine Internationale du Dépistage avec : (i) le dépistage démedicalisé par des pairs éducateurs à Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Bohicon et Parakou organisé par le réseau identitaire BESYP, (ii) la table ronde pour le plaidoyer auprès des acteurs socio-politiques en vue de l'autorisation de la dispensation communautaire du traitement ARV et de la stratégie du dépistage communautaire des hépatites virales, (iii) la soirée de sensibilisation et de dépistage de masse VIH ;
- l'organisation d'un plateau télévisuel sur le thème « Stratégies du Bénin face aux engagements de l'élimination du VIH/Sida d'ici à 2030 » ;
- le lancement des manifestations au niveau départemental ;
- la célébration de la JMS par le Ministère des Enseignements Maternels et Primaires (MEMP) avec des campagnes de sensibilisation suivie de dépistage dans le Plateau ;
- l'audit des cas de transmission mère-enfant du VIH et des décès d'enfants au premier semestre de 2020 à Cotonou et à Parakou ;

- l'organisation de campagnes de dépistage familial dans les départements du Borgou et de l'Alibori ;
- l'atelier national de partage d'expériences/ résultats sur le dépistage familial, la prise en charge et le suivi des enfants et adolescents vivant avec le VIH à Lokossa ;
- l'organisation de la phase finale du jeu – concours lancé par la Première Dame (Fondation Claudine Talon) lors de la JMS 2019.

La célébration de la JMS 2020, malgré le contexte sanitaire défavorable, a connu une forte mobilisation aussi bien de la part des instances de coordination de la riposte au VIH/sida que des élus locaux et organisations communautaires.

Rappelons que cette année 2020 marque aussi l'échéance de la Déclaration Politique sur le VIH de 2016 avec, entre autres, l'attente des cibles ambitieuses de traitement 90 90 90 , Déclaration à laquelle les Chefs d'Etat et de Gouvernement du monde entier, y compris du Bénin, se sont engagés.



Vue partielle des participants avec au 1er plan Dr DJINGAREY, Représentant Résident de l'OMS



## ONUSIDA ET SES CO-SPONSORS EN APPUI AU JEU CONCOURS VIH EXAMEN ROUGE



Mme Barbara LAURENCEAU, Représentante de l'UNFPA et RC a.i à la cérémonie de clôture

La prévalence nationale du VIH chez les adolescents et jeunes du Bénin est estimée en 2017 à 0,3% contre une prévalence nationale estimée à 1% dans la population générale. Cette prévalence du VIH chez les jeunes connaît des disparités géographiques : ainsi les départements qui affichent les taux les plus élevés sont la Donga (1,3%) et le Borgou (0,9%). Aussi, seulement 10,8% des adolescents et jeunes disposent d'une bonne connaissance sur le VIH contre plus de 60,9% en 2015. De plus, il a été observé que la prévalence chez les garçons a connu une forte augmentation de 2015 (0,04%) à 2017 (0,3%) pour égaler pour la première fois au Bénin celle des filles de la même tranche d'âge. Le multi-partenariat sexuel est vérifié chez les adolescents et jeunes dans une proportion de 32% chez les filles et

31% chez les garçons et l'utilisation du préservatif au dernier rapport sexuel avant l'enquête a régressé de 49% en 2015 à 37% en 2017.

Face à ces constats alarmants, la Fondation Claudine Talon a lancé en décembre 2019 le Jeu Concours « Examen Rouge » à l'endroit des adolescents et des jeunes, afin d'améliorer leurs connaissances sur le VIH/Sida et la santé sexuelle et reproductive, dans l'objectif d'éviter de nouvelles infections. Ce jeu était ouvert à tous les établissements scolaires du Bénin disposant du premier et du second cycle secondaires. Des 120 établissements retenus parmi les inscrits en ligne au démarrage, 120 - soit 10 dans chacun des 12 départements du pays - seuls 24 (les 2 meilleurs



Correction des épreuves écrites par les membres du jury : CNLS-TP - Unicef et ONUSIDA - PSLs





établissements de chaque département) ont été retenus pour concourir à la phase finale. Initialement prévue pour avril 2020, cette finale départementale a dû être reportée du fait de l'épidémie de la COVID-19. Au vu de la situation sanitaire relativement stable dans le pays, elle a finalement eu lieu le 18 décembre 2020 au Chant d'Oiseau de Cotonou et a consisté en deux épreuves :

- une épreuve écrite faite de questions fermées et ouvertes, d'étude de cas et de proposition de mini-plan d'action VIH ;
- une épreuve artistique au cours de laquelle les élèves devaient déployer leur savoir-faire artistique pour proposer une affiche de sensibilisation sur le thème du « Dépistage du VIH ».

Le Jeu Concours de la Fondation Claudine Talon a connu, de sa conception jusqu'à la phase finale, un appui soutenu et constant de l'ONUSIDA et de ses Co-Sponsors (Unicef, UNFPA et OMS). Cet appui qui a été notamment possible grâce aux fonds SRAJ des Pays Bas mis à disposition d'ONUSIDA via UNFPA a consisté en :

- la mise en place d'un groupe de travail UN sur l'organisation de cette activité d'envergure nationale ;
- la mise à disposition de la Fondation Claudine Talon de deux consultants : l'un chargé des aspects de santé publique et de la coordination

technique des épreuves et l'autre chargé du développement et de la gestion de la plateforme digitale du jeu concours ;

- la participation active aux réunions du comité de pilotage du jeu coordonnées par la Fondation ;
- la contribution aux corrections des épreuves finales en tant que membres du jury ;
- la participation à la cérémonie de clôture du jeu.

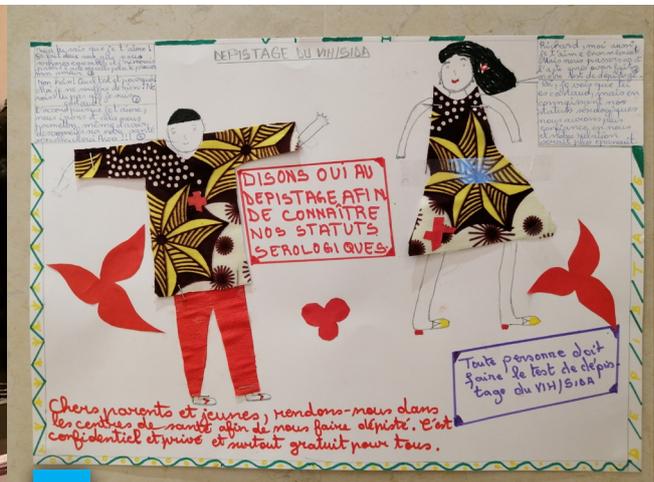
Déroulée au soir de la phase finale, la cérémonie de clôture a permis de dévoiler et de primer :

- d'une part les 12 lauréats, premiers de chaque département : CEG Toura (Alibori) ; CEG Kotopounga (Atacora) ; CEG ; CS Sainte Félicité de Calavi (Atlantique) ; CEG2 Nikki (Borgou) ; CEG Odougba (Collines) ; CEG Toviklin (Couffo) ; CEG2 Djougou (Donga) ; CEG Sainte Rita (Littoral) ; CEG1 Comé (Mono) ; CEG Adjara (Ouémé) ; CEG Onigbolo (Plateau) ; CEG Kpozoun (Zou).
- et d'autre part, les trois meilleurs établissements gagnants de ce jeu concours à savoir, dans l'ordre de mérite : le CEG2 Djougou dans la Donga, le CEG Adjara dans l'Ouémé et le CEG Toviklin dans le Couffo.

Cette initiative louable permettra à n'en point douter de véritablement freiner la propagation du VIH au sein des jeunes du Bénin.



Equipe lauréate (CEG2 Djougou)



Epreuve artistique de l'équipe lauréate (CEG2 Djougou)



## COVID 19

# L'engagement des volontaires au cœur de la riposte à la pandémie en milieu défavorisé

**Au Bénin, les volontaires et les bénévoles vont partie des principaux acteurs dans la riposte à la COVID 19 par la sensibilisation et la fabrication de divers matériels de protection contre la pandémie.**



©ONU BENIN/Yézaël Adoukonou



**Les volontaires en démonstration au cours d'une séance de sensibilisation sur la COVID19 à une mère de famille**

## Les Volontaires sur le terrain de la sensibilisation

Face aux nombreuses fausses informations qui circulent au sein de la population depuis l'apparition du premier cas de la COVID 19 au Bénin, plusieurs organisations gouvernementales, non gouvernementales et partenaires techniques et financiers n'ont cessé de mener le combat contre les "fake news".

« Le Coronavirus est une invention des grandes puissances pour réduire la population africaine ».

« L'Africain ne peut pas mourir de la COVID 19. Avec le sodabi (alcool extrait du vin de palme) et le piment rouge le virus ne peut pas résister » ;

« Il fait chaud en Afrique et le virus ne peut rien faire ».

Ce sont quelques fausses informations qui circulent sur les réseaux sociaux, dans les bars, dans les marchés, etc., pendant ce temps le Bénin comptabilise à la date du 1er décembre 2020 plus de 3000 cas de COVID 19

avec 43 décès et plus de 2800 guéris, dont certains ont témoigné de l'existence du virus.

Le Système des Nations Unies au Bénin avec le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) et la plateforme des organisations de volontariat ont organisé la campagne de sensibilisation #StopCovid19. Il s'agit d'une campagne itinérante de sensibilisation au respect des gestes barrières qui a mobilisé une cinquantaine de volontaires. La campagne a touché plus d'un millier d'habitants des quartiers périphériques du Marché Dantokpa (Hindé, Aidjèdo, Sainte Cécile, Ladj, Saint Michel, Vossa), des riverains de quelques centres d'examen de baccalauréat, du centre des aveugles de Sègbèya à Cotonou et du Complexe scolaire des sourds et malentendants de Louhou à Porto-novo. Plus de 1000 masques, 50 litres de savon liquide et 10 Dispositifs de Lavage de Main



©UNICEF/BENIN/MarionDesmurger



**Une habitante du village Ouèdémé réclamant des masques pour sa protection et celle de sa famille**

(DLM) ont été offerts aux populations défavorisées et à des personnes en situation de handicap.

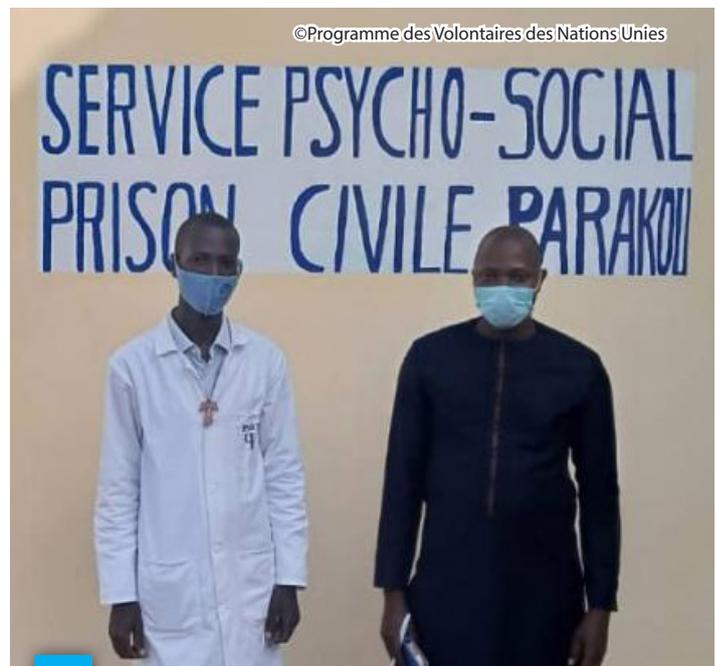
La sensibilisation sur le terrain a été aussi l'œuvre de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement, partenaire de l'UNICEF, qui a mobilisé 270 volontaires et bénévoles pour parcourir plus d'une centaine de villages et hameaux, avec des affiches de sensibilisation sur la Covid 19 et le respect des gestes barrières.

Au cours d'une sensibilisation, une habitante d'un village, après avoir écouté l'explication des volontaires sur le mode de transmission du virus et les mesures de prévention, a résolu de respecter les mesures barrières et d'engager sa famille, ses proches à en faire autant.

### **La confection des matériels de lutte contre la COVID 19**

Pour faire face aux nombreuses demandes et sollicitations des personnes en situation difficile et surtout des enfants qui ont repris l'école, le Programme des Volontaires des Nations Unies a initié comme activité la fabrication de savon liquide par des Volontaires des Nations Unies (VNU) déployés dans la commune de Toffo, pour le suivi des cantines scolaires. Ces volontaires ont fabriqué plus de 500 litres de savon liquide, qui ont été mis gratuitement à la disposition de 43 écoles à cantine scolaire. Cette

action a été bénéfique directement à 24.160 élèves, 43 Directeurs d'école, 215 Enseignants, 200 Cuisinières et 82 Membres du comité de gestion de cantines scolaires de la commune de Toffo.



©Programme des Volontaires des Nations Unies



**Vnu (à gauche) en compagnie du responsable du programme des volontaires des Nations Unies au Bénin, à la prison civile de Parakou**



©VIAME229



## Les VNU sensibilisent les vendeuses sur le lavage des mains dans les périphéries du marché Dantokpa

Pour sa part, l'ONG des jeunes volontaires pour l'Environnement est rentrée en partenariat avec une couturière acquise à leurs causes. Cette dernière confectionne des milliers de masque en tissu au profit de l'ONG pour la commercialisation dans les zones reculées et vulnérables.

En dehors de la sensibilisation et des matériels de production de lutte contre la Covid 19, les volontaires ont joué un grand rôle dans le soutien psychologique des populations. C'est dans ce sens que 10 volontaires des Nations Unies appuient actuellement l'Agence Pénitentiaire du Bénin dans la riposte à la Covid 19. Il s'agit de 7 médecins et 3 psychologues, recrutés par le PNUD et mis à la disposition des établissements pénitentiaires pour la prise en charge médicale et psychologique des détenus.

C'est dire à quel point les volontaires sont déterminants dans la riposte à la Covid 19 au Bénin. Le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres, a

d'ailleurs rappelé ce rôle primordial des volontaires dans son message le 5 décembre à la célébration de la journée internationale des volontaires : « Cette année, nous tenons à souligner l'importante contribution apportée par les volontaires à la lutte contre la COVID-19. Partout dans le monde, des volontaires aident les groupes vulnérables, luttent contre la désinformation, éduquent les enfants, fournissent des services essentiels aux personnes âgées et apportent un soutien au personnel sanitaire de première ligne ».

La contribution des volontaires dans la lutte contre le coronavirus est non seulement importante aujourd'hui mais elle sera déterminante dans le relèvement socioéconomique après la pandémie.

« Pendant que nous nous relèverons progressivement de la pandémie, les volontaires auront un rôle essentiel à jouer dans l'accélération de la transition vers des économies vertes, inclusives et justes. » a renchéri le Secrétaire Général, Antonio Guterres.



©ONU/BENIN/Yézaël Adoukonou

## Atelier de couture et de confection des masques en tissu recyclables



# Plus de 45,000 paires de chaussures offertes aux collégiennes et lycéennes du Bénin pour soutenir l'éducation des filles

Une initiative de l'entreprise américaine TOMS avec le Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et Professionnelle et l'UNICEF pour maintenir les adolescentes à l'école dans les départements du Zou, du Borgou et de l'Alibori.



**Dr François Kampundu, Représentant de l'UNICEF par intérim aide une collégienne à porter ses chaussures**

Le Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP) et l'UNICEF ont saisi l'opportunité de la célébration de la Journée de l'Enfant Béninois (JEB) pour procéder le 22 décembre 2020 au lancement officiel de la distribution des chaussures de marque TOMS aux filles des collèges

et lycées des départements de l'Alibori, du Borgou et du Zou, au collège d'enseignement général (CEG1) de Bohicon. C'est une initiative de l'entreprise américaine TOMS avec le MESTFP et l'UNICEF pour maintenir les adolescentes à l'école dans les départements du Zou, du Borgou et de l'Alibori.



Au total, 45030 filles recevront gratuitement les chaussures, fruit d'une collaboration initiée en 2019 entre la société TOMS, basée aux Etats-Unis, et l'UNICEF afin de maintenir les adolescentes à l'école. A travers ce geste, la société TOMS renouvelle son engagement pour l'éducation des filles et sa volonté d'accompagner les efforts du Gouvernement du Bénin pour l'atteinte de l'Objectif de développement durable (ODD) 4.

En 2019, 67000 chaussures de même marque avaient été offertes aux adolescentes et jeunes filles. Gbogbo Hapyness, 12 ans en classe de 5ème au CEG1 de Bohicon, avait reçu une paire de chaussures et témoigne : « J'ai reçu les chaussures l'an dernier et je suis très contente. Mes chaussures étaient en effet gâtées. L'attache s'était cassée et je ne pouvais plus les porter. C'est en ce moment que l'annonce de distribution des chaussures pour les filles en classe de 6ème à la 3ème a été faite et j'en ai reçu. Je les ai aimées. Je les ai portées en attendant l'achat par mes parents de nouvelles chaussures ».

Dr François Kampundu, Représentant de l'UNICEF par intérim, précise : « En distribuant ces paires de chaussures dans les zones ciblées, nous ne prétendons pas résoudre le problème de l'accès à l'éducation pour les filles au Bénin. Mais nous tentons de trouver des solutions multiples à un problème commun. Chacun peut et doit apporter sa contribution pour faire en sorte que chaque fille puisse aller à l'école et finir ses études ».

Après avoir indiqué que le gouvernement et l'UNICEF avait récemment fourni des kits scolaires à des milliers d'enfants du Bénin, il a expliqué que ces initiatives

permettaient de « réduire les risques de décrochage ou d'exclusion scolaire » et « de protéger les filles contre les abus et violences auxquelles elles pourraient faire face si elles se retrouvaient exclues des bancs de classe ».

Pour Jean-Benoît Alokpon, Directeur de cabinet du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, l'accompagnement de l'UNICEF et la société TOMS « permettent au Gouvernement béninois d'assurer une éducation de base de qualité aux enfants et aux jeunes afin d'acquérir des connaissances et des compétences dont ils ont grand besoin pour relever les défis quotidiens ».

S'adressant aux jeunes filles, M. Jean-Benoît Alokpon affirme : « Chers enfants, vous êtes l'espoir de vos parents et de toute la nation entière. Je vous recommande de faire un bon usage de cette offre dont vous bénéficiez et surtout de travailler à améliorer vos performances scolaires afin de permettre à notre nation de retrouver ces lettres de noblesse et sa toge précieuse au concert des nation ».

« Depuis que le gouvernement a décidé d'exonérer les filles des frais de scolarité au premier cycle, et avec la campagne «toutes les filles à l'école», l'effectif des filles n'est plus loin de celui des garçons dans nos écoles. A cela s'ajoutent la distribution des chaussures et des fournitures scolaires par l'UNICEF. Nous vous disons mille fois merci », au nom de toutes les filles bénéficiaires des départements de l'Alibori, du Borgou et du Zou a dit Margaret Ogou porte-parole des élèves.



Vue partielle des élèves lors de la cérémonie de lancement de la distribution des chaussures "Toms"



# Djibril Mama Cissé, Préfet du Département du Borgou : Un champion de la lutte contre le mariage des enfants

**Le Bénin a ratifié il y a 30 ans la Convention relative aux droits de l'enfant. A l'occasion de la célébration de la "Journée Mondiale de l'Enfant" le 20 novembre 2020, le Préfet de Parakou, (Département du Borgou) Djibril MAMA CISSE, tel un champion, nous fait le point des actions menées par son département dans la défense et la promotion des droits de l'enfant, en mettant un accent particulier sur la lutte contre le mariage des enfants.**



**Djibril Mama Cissé, Préfet du Département du Borgou**

**Depuis que vous dirigez la préfecture de Parakou, la défense et la promotion des droits de l'enfant constituent l'un de vos chantiers prioritaires. Pourquoi ?**

Comme vous l'avez souligné, depuis notre prise de fonction, la défense et la promotion des droits de l'enfant constituent l'un de nos chantiers prioritaires. Vous savez, à l'aune de toute entreprise humaine, il y a forcément un fait ou un acte générateur ou si vous voulez, un élément déclencheur. Le déclic s'est produit lors de notre participation à la cérémonie de lancement de la campagne " Tolérance zéro au mariage des enfants". Nous en étions sortis abattu, le cœur meurtri d'apprendre que le département dont nous avons la charge venait en tête des départements dans lesquels les violences faites aux enfants sont légion. Par la suite, nous avons parcouru le rapport de l'enquête par grappe à indicateurs multiples et le tableau était très sombre pour le département. En effet, au plan national, les statistiques en matière de mariages des enfants et de grossesses en milieu scolaire retenaient le Borgou en tête de liste. D'où, la nécessité de relever la pente, ce qui justifie le fait que les droits de l'enfant en général sont devenus l'un de nos chantiers prioritaires.

**En termes de défense et de la promotion des droits de l'enfant, quel bilan pouvez-vous faire globalement de vos actions ?**

Le bilan est globalement positif au regard des résultats encourageants obtenus dans la lutte. Rien n'était gagné d'avance, même s'il reste beaucoup à faire ! Nous avons travaillé de concert avec les maires qui ont été instruits à l'effet de mettre en place les comités communaux de protection de l'enfant. De même, cette instance a été mise en place au niveau départemental et les bilans concernant la lutte se font une fois par trimestre dans les communes et deux fois par an au niveau départemental. Les structures d'accueil et de protection de l'enfance, les Centres de Promotion Sociale sont mis à contribution et des systèmes d'alertes sont fonctionnels pour les dénonciations et la prise en charge.

Cette thématique est revenue plusieurs fois au cours des sessions du Conseil départemental de concertation et de coordination (CDCC) et des réunions de la Conférence administrative départementale (CAD) où chacun des participants a été invité pour accompagner la lutte, qui est devenue un mouvement d'ensemble puisque tout le monde y adhère. Aujourd'hui, le combat n'est plus celui du Préfet seul, mais de tous (les élus communaux et locaux, les dignitaires religieux et leaders d'opinion). Voilà ce que nous avons pu impulser afin de renverser la tendance.

En dehors de ces instances de protection des droits de l'enfant, nous avons pris un arrêté interdisant l'utilisation de la main d'œuvre infantile dans les marchés, les ateliers, sur les chantiers et autres zones d'exploitations socio-économiques.

**Selon le rapport de l'Enquête par grappe à indicateurs multiples (MISC) 2014, le Borgou affiche 37.2% au tableau du mariage des enfants. Quelles actions avez-vous entreprises face au phénomène ?**

Dans le cadre de la lutte contre les mariages des enfants, nous avons mené plusieurs actions. Avec l'appui de l'UNICEF qui, en la matière est notre partenaire privilégié, nous avons réuni, le 06 juillet 2018 à Nikki devant le palais impérial et en présence



de l'Empereur, tous les rois de l'ère culturelle Baatonu aux fins de les sensibiliser sur le phénomène. Cette rencontre a débouché sur une déclaration officielle des 14 rois. Ils ont signé une charte dans laquelle ils s'engagent à s'impliquer particulièrement dans la lutte contre le mariage des enfants.

Le 11 juin 2019 et le 29 octobre 2019, deux ateliers de mobilisation des leaders religieux, Imams et élus locaux du Borgou ont été organisés et m'ont permis de faire un plaidoyer contre le mariage des enfants dans les communes du Borgou.

Le 26 février 2020, nous avons tenu une autre séance de mobilisation des Imams, élus communaux et locaux contre le mariage et la mendicité des enfants dans mon département.

Le 11 août 2020, 11 motos acquises sur financement de l'UNICEF ont été remises aux relais communautaires dans les communes de Sinendé, de Parakou et de Nikki afin d'accompagner la lutte dans les villages par les sensibilisations et les dénonciations des cas de mariages des enfants.

Il y a quelques semaines, précisément au mois d'octobre 2020, nous avons effectué une descente dans toutes les communes du Borgou afin d'échanger avec les élus locaux et les comités communaux de protection de l'enfant sur les questions des droits de l'enfant en général et particulièrement sur le mariage des enfants. Au cours de cette mission, nous avons profité pour rencontrer individuellement certains Imams pour voir la situation des registres mis à leur disposition par l'UNICEF et les encourager à poursuivre les sensibilisations. Il importe de poursuivre la sensibilisation au niveau des dignitaires religieux qui doivent utiliser les registres mis à leur disposition par l'UNICEF, pour s'assurer de la majorité requise des futurs époux avant de procéder à leur mariage. Il faut préciser que ces registres sont destinés à recueillir des informations sur les futurs mariés pour s'assurer, entre autres, de ce qu'ils ont l'âge requis pour entrer dans les liens du mariage.

### ***Etes-vous satisfait des résultats obtenus par vous et votre équipe ?***

L'écrivain Romain Rolland a dit « *Rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire* ». Dire que nous sommes satisfaits ne rimerait à rien, tant le phénomène est encore là et frappe à l'œil. Nous avons travaillé et nous poursuivons la lutte au quotidien en dépit de tous les écueils dont les pesanteurs socio-culturelles au niveau de nos différentes communautés. Mais nous voudrions nous réjouir de ce qui se fait déjà et qui augure de meilleurs lendemains pour assurer la jouissance effective des droits de l'enfant dans le

Borgou. En maintenant la dynamique en cours dans le département, il y a fort à parier que nous sonnerons le glas de ces fléaux qui entravent l'épanouissement de l'enfant dans le département.

### ***Y a-t-il encore des actions (leviers) sur lesquels il faut appuyer pour éradiquer le phénomène ?***

L'expérience dans la lutte contre la violation des droits des enfants nous permet de constater qu'il faut s'appuyer désormais sur d'autres leviers pour accompagner efficacement cette lutte. Nous avons jusque là orienté nos actions vers les élus, les têtes couronnées et les dignitaires religieux. Nous pensons qu'il faut à présent impliquer les parents et les amener à prendre la mesure de l'enjeu. Toutes choses pour obtenir leur adhésion aux fins d'éventuelles dénonciations des cas de violences faites aux enfants. Ce qui ferait appel à d'autres acteurs dont les autorités judiciaires. La sensibilisation devra s'accroître désormais au niveau des communautés, des parents afin qu'ils puissent concilier la coutume et le droit positif pour préserver les droits des enfants.

### ***Cette année, cela fait 30 ans que le Bénin a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant. Quels messages avez-vous à l'endroit de vos administrés et des Béninois en général à l'occasion du 20 novembre 2020, "Journée Mondiale de l'Enfant" ?***

Comme l'a dit le poète William Wordsworth, « *l'enfant est le père de l'homme* » pour signifier que l'enfant est le produit de ses habitudes et de son comportement dans son enfance. Nous devrions donc essayer de lui donner de bonnes valeurs, car seul un homme bon peut créer une société meilleure. L'enfant est l'avenir de toute nation, le sol sur lequel nous marcherons toute notre vie. Cependant, c'est un être vulnérable qui a besoin d'être protégé contre toutes les formes de violences et d'évoluer dans un environnement qui favorise son bien-être mental, moral, physique et psychique. Si ceci n'est pas fait, il risque d'être un danger, un destructeur de sa société au lieu d'en être un constructeur, tant il est difficile de se remettre d'une enfance malheureuse.

Eu égard à tout ce qui précède, nous voudrions inviter les uns et les autres à avoir un regard bienveillant vis-à-vis des enfants et à œuvrer pour leur plein épanouissement.

## Monsieur Aouale MOHAMED ABCHIR, nouveau Représentant Résident du PNUD au Bénin



Monsieur Aouale MOHAMED ABCHIR (de nationalité djiboutienne) est le nouveau Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin. Nommé par l'Administrateur du PNUD, Monsieur Achim STEINER, il a pris ses nouvelles fonctions le 02 novembre 2020 à Cotonou et présenté ses lettres d'accréditation au Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération le 17 novembre 2020.

M. MOHAMED ABCHIR est détenteur d'un Doctorat en Géologie de l'Université Paris VII et de l'Institut de Physiques du Globe de Paris. Il dispose d'une vaste et riche expérience dans le domaine du développement durable. Il cumule 27 ans d'expériences professionnelles dont une vingtaine d'années avec l'ONU aux niveaux mondial, régional et local.

Avant son affectation au PNUD Bénin, M. MOHAMED ABCHIR a servi au Bureau Régional pour l'Afrique en qualité de Conseiller Pays Principal et Chef d'Equipe en charge de l'Afrique de l'Est et Australe (2018 -2020). Il a fourni des appuis et conseils stratégiques, programmatiques, et techniques et opérationnels à

17 pays de la région dont il a la charge. Il a également servi au PNUD Congo (2015 -2018) et au PNUD Sierra Léone (2011 - 2015) en tant que Représentant Résident Adjoint - Programme et Opérations.

En 2013, il a servi par ailleurs en Sierra Léone en tant que Directeur du PNUD par intérim pendant un moment crucial de l'histoire de ce pays, où après les élections de 2012, la Mission Politique des Nations Unies s'est retirée du pays. Le PNUD a accompagné sous son leadership le Gouvernement dans cette transition en montant des programmes ambitieux et en mobilisant des ressources pour plusieurs secteurs pour relancer l'économie nationale.

M. MOHAMED ABCHIR a travaillé à Genève en Suisse en tant que Conseiller Régional Afrique du Bureau du PNUD pour la Prévention des Crises et le Relèvement-BCPR (2005 -2011) et de la Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes (2001-2005). Il a conçu et coordonné avec succès plusieurs initiatives aux niveaux national, régional et global, dirigé des missions d'évaluation post-crisis et post-catastrophes naturelles (dont une au Bénin en 2009 à la suite des inondations qu'a connu le pays).

En dehors du PNUD, M. MOHAMED ABCHIR a travaillé pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) à Rome en Italie en tant que Consultant (1999 et 2000).

Dans son pays d'origine à Djibouti, M. MOHAMED ABCHIR a été Directeur du Département des Sciences de la Terre (1994-2001) à l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherche Scientifiques et Techniques (ISERST), où il a pu conseiller la Présidence de la République et les différents ministères sur la question des énergies renouvelables, la gestion des catastrophes naturelles, la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté, etc. Il a travaillé également en tant que Chercheur et Universitaire.

Il est marié et père de trois (3) enfants. Il parle couramment le français et l'anglais.



## Fin de mission de Monsieur Siaka Coulibaly Coordonnateur Résident du système des Nations Unies au Bénin



La mission de Monsieur Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin prend fin le 12 septembre 2020, après plus de quatre ans de service au Bénin.

Nommé par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon et par l'Administrateur du PNUD, Helen Clark, Monsieur Siaka Coulibaly a pris ses fonctions le 1er juillet 2016. Avec la réforme du Système du Développement des Nations Unies marquée par la séparation des fonctions de Coordonnateur Résident et de Représentant Résident du PNUD, le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres, a confirmé Monsieur Siaka COULIBALY, Coordonnateur Résident des activités opérationnelles du Système des Nations Unies (SNU) au Bénin à compter du 1er janvier 2019.

Il a été ainsi, le premier Coordonnateur Résident à part entière du système des Nations Unies au Bénin conformément à la Résolution A/72/279 adoptée le 31 mai 2018 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, portant sur le repositionnement du Système de Développement des Nations Unies pour mieux accompagner les pays dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Sous son Leadership, M. Siaka Coulibaly ensemble avec les Chefs d'agence du système des Nations Unies, ont œuvré pour : i) la mise en œuvre du cadre de Coopérations Nations Unies (UNSDCF) 2019-2023 autour de trois axes majeurs en lien avec les priorités nationales; ii) la coordination de l'appui des Nations Unies pour le renforcement de la chaîne de planification autour de l'élaboration du PND (2018-2025) et le PC2D (2010-2021) ; l'appui à la mise en œuvre du PAG (2016-2021) et le renforcement du processus budgétaire prenant en compte l'Agenda 2030 ; iii) le plaidoyer et appui à la mise en œuvre et au suivi de l'Agenda 2030 et les ODD autour de la participation du Bénin aux différents Fora politique de Haut Niveau sur les ODD et l'élaboration des rapports volontaires nationaux, l'intégration des ODD dans les politiques et programmes sectoriels, l'élaboration du DFA( Development Finance Assessment) etc. ; iv) la coordination et la mobilisation des partenaires pour une mise en œuvre réussie des projets phares du Gouvernement notamment ceux de l'alimentation scolaire (PNASI) et sur le ARCH ; v) la coordination du dialogue sur les politiques avec les Chefs de mission diplomatiques et le Gouvernement ; vi) l'appui technique aux différents processus électoraux, et aux institutions de la République ; vii) l'appui pour la mise en place du projet conjoint régional de prévention des conflits dans les zones frontalières au Bénin, Burkina-Faso et du Togo ; viii) l'appui aux efforts du gouvernement dans la lutte contre la COVID 19 au niveau sanitaire mais également aux réponses sociaux économiques.

Cette liste n'est pas exhaustive des réalisations accomplies par M. Siaka Coulibaly dans sa mission au Bénin.

La prochaine destination de M. Siaka Coulibaly est le Sénégal, où il exercera ses fonctions de Coordonnateur Résident. L'ensemble du système des Nations Unies au Bénin lui souhaite une bonne suite de carrière et salue son leadership qui a renforcé la bonne coopération entre le SNU et le Gouvernement du Bénin.



# NATIONS UNIES BENIN

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé  
Bénin



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



ONUSIDA



«Assurer les droits reproductifs pour tous»



World Food  
Programme



LA BANQUE  
MONDIALE



unicef



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



UNIVERSAL  
POSTAL  
UNION



NATIONS UNIES  
DROITS DE L'HOMME  
HAUT-COMMISSARIAT



VOLONTAIRES  
ONU



UNDSS

Coordination SNU BENIN  
Zone Résidentielle, Lot 111  
BP. 506, Cotonou - Bénin  
Tél. +229 21 31 30 45  
E-mail : [rco.ben@one.un.org](mailto:rco.ben@one.un.org)  
Site web : <http://benin.un.org>  
<https://www.facebook.com/snubenin>  
<https://twitter.com/UNBenin>